

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents messieurs les conseillers Lucien Proulx, Renaud Camirand, Michel Méthot, Robert Daniel et G.-Réjean Cabot et madame la conseillère Doris Bourget sous la présidence du maire, monsieur André Boudreau. Sont également présents monsieur Félix Caron, directeur général, et madame Gemma Vibert, greffière.

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 19 h.

La présente séance, tel qu'il appert de l'avis de convocation, a pour but la prise en considération du sujet suivant :

- Adoption du Règlement numéro 501-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 1 778 200 \$ pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle rue au centre-ville de Percé.

RÉS. NO. 162-2016 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 501-2016

Lecture est faite du projet de Règlement numéro 501-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 1 778 200 \$ pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle rue au centre-ville de Percé.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Bourget que ledit règlement numéro 501-2016 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

Jugeant qu'à ce jour les informations sur divers aspects du projet ne sont pas assez complètes pour prendre une décision, monsieur le conseiller Robert Daniel propose plutôt de reporter l'adoption du règlement à une séance ultérieure. Seul monsieur le conseiller Michel Méthot a appuyé cette proposition.

En conséquence, le Règlement numéro 501-2016 est adopté à la majorité des conseillers et de la conseillère.

Le seul sujet à l'ordre du jour ayant été traité, monsieur le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

ADVENANT 19 H 50, monsieur le conseiller Lucien Proulx propose la levée de la présente séance.

**ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe également la résolution qu'il contient.

**ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE**